

## MAINTIEN DE LA PAIX ET DÉVELOPPEMENT DURABLE : LA CONTRIBUTION DE L'ÉTAT DE DROIT FORUM DES PARTENARIATS DE L'OIDD

28-29 novembre 2017

Sala Conferenze Internazionali

Ministère des Affaires étrangères et de la Coopération internationale de l'Italie  
Piazzale della Farnesina, 1

Le Forum des partenariats de l'OIDD est une plateforme qui favorise le dialogue entre les Parties membres de l'OIDD, les gouvernements partenaires, les responsables politiques internationaux et les spécialistes du développement. Il a lieu tous les ans en même temps que la réunion de l'Assemblée des Parties de l'OIDD, dans le but de réfléchir à de nouvelles idées sur des questions essentielles d'état de droit, et d'encourager et renforcer les partenariats. Le Forum de 2017 porte sur le lien entre la paix et le développement, et le rôle de l'état de droit, qui sous-tend ces deux éléments et favorise des sociétés stables et inclusives.

### **DÉROULEMENT DU FORUM : Maintien de la paix et du développement durable : Défis et opportunités pour l'état de droit**

Principal intervenant : M. Fabrizio Hochschild, Sous-Secrétaire général des Nations unies à la coordination stratégique

Avec l'ODD 16 et l'accent que met cet objectif sur la non-discrimination, les lois justes et l'efficacité des institutions, le Programme 2030 place l'état de droit au cœur du développement. L'ODD 16 sert aussi à souligner le lien entre l'accès à la justice et la construction de sociétés pacifiques, justes et ouvertes. Sur ce fondement, un nouveau programme de maintien de la paix est en train de voir le jour, dans lequel la prévention des conflits – en s'attaquant aux causes profondes –, le renforcement de l'état de droit et la promotion d'une croissance ouverte et durable sont présentés comme les éléments nécessaires à une approche intégrée de l'instauration de la paix.

Lors de la session d'ouverture du Forum des partenariats, les sujets suivants, entre autres, seront évoqués :

Comment optimiser la contribution de l'état de droit à la mise en œuvre de cette nouvelle stratégie internationale afin de favoriser à la fois la prévention des conflits et le développement durable ? Quels sont les défis et les opportunités pour l'état de droit au sein et à travers les domaines de l'instauration de la paix, de l'intervention humanitaire et du développement ?

## **SESSION 1 : Instaurer des institutions efficaces et responsables pour maintenir la paix**

Les ODD reconnaissent l'importance d'institutions efficaces et responsables pour favoriser des sociétés pacifiques, justes et ouvertes. Les institutions judiciaires, avec un pouvoir judiciaire indépendant, jouent un rôle essentiel dans la promotion de la paix et du développement en garantissant un accès équitable aux services et aux ressources, en protégeant les droits des citoyens, en encourageant l'inclusion sociale et économique, et en réglant les litiges avant qu'ils ne dégénèrent en conflit.

Pour instaurer des institutions fortes, il ne suffit pas simplement d'adapter les bonnes pratiques appliquées ailleurs et de fournir un savoir et une expertise. C'est une entreprise sur le long terme qui exige un investissement particulièrement soutenu, une priorisation de la substance à la forme et une mobilisation de la volonté politique afin de réaliser une réforme significative.

En s'inspirant de l'expérience des pays qui ont connu des conflits et une certaine instabilité, cette session servira à examiner l'importance de la prise en compte du contexte, de l'appropriation locale et d'une gestion efficace des changements en tant qu'éléments dont dépend le succès ou l'échec de l'instauration d'institutions judiciaires résilientes et efficaces.

## **SESSION 2 : La paix et la prospérité sont-elles possibles sans qu'il y ait égalité des genres ?**

Lorsque les femmes réussissent, le monde entier en bénéficie, cependant, malgré de réels progrès, le chemin reste encore long avant de parvenir à l'égalité des genres. Les lois et les coutumes continuent de restreindre les droits et les libertés des femmes, d'imposer leur soumission à leurs proches masculins, et de limiter ce qu'elles peuvent posséder, hériter ou utiliser, et ferment les yeux lorsqu'elles sont victimes de violences.

L'accès des femmes à des postes de responsabilités, leur voix et leur accès à la justice sont indispensables à l'avancée de l'égalité des genres et à la réalisation des objectifs mondiaux, tels que la bonne gouvernance et la croissance économique, l'instauration de la paix et la lutte contre le changement climatique.

Quels sont les obstacles qui freinent les progrès en matière d'égalité des genres et d'autonomisation des femmes ? Comment optimiser la contribution de l'état de droit à des résultats justes et équitables pour les femmes et les filles ?

## **Session 3 : Des partenariats pour une croissance économique ouverte**

Les ODD ont pour objectif de ne laisser personne de côté grâce à l'éradication de la pauvreté, la promotion de la croissance et au soutien d'un développement intégré. Ils reconnaissent que des échanges commerciaux et des investissements durables et bien gérés peuvent entraîner un réel changement, et qu'il est nécessaire de collaborer avec le secteur privé pour renforcer les économies faibles et sortir les gens de la pauvreté.

Néanmoins, les pays qui peuvent le plus bénéficier des investissements sont souvent les pays les moins susceptibles d'y avoir accès en raison d'une situation sécuritaire fragile, de systèmes juridiques faibles et de ressources humaines insuffisantes pour gérer des flux financiers importants.

Le renforcement du cadre juridique, la promotion d'un accès équitable aux perspectives économiques et la facilitation d'une résolution efficace des litiges peuvent constituer des vecteurs puissants du développement économique durable et intégré.

Comment renforcer les capacités juridiques et judiciaires des pays en développement pour encourager une telle croissance ? Que peut-on faire de plus pour aider les pays les moins avancés à attirer et gérer des investissements ? Comment le secteur privé peut-il contribuer à promouvoir l'état de droit pour soutenir le développement durable et les perspectives économiques ?

/FIN